

Pat gouvernemental

Tous les observateurs s'accordent pour faire des votations du 16 mai un test, qui orientera les choix politiques de toute la législature, qui indiquera au nouveau Conseil fédéral quelles sont ses marges de manœuvre. Deux objets retiennent l'attention parce qu'ils ont provoqué des référendums spectaculaires: cent mille signatures en un week-end contre la modification de l'AVS, qui péjore le statut des femmes sans compensation, même pas l'amorce de la retraite flexible que souhaitait le Conseil fédéral par souci d'équilibre. Et d'autre part des allègements fiscaux contestés par un référendum des cantons ce qui fut une première dans notre histoire. Mais le troisième objet, soumis obligatoirement au peuple et aux cantons car il modifie la constitution, accrochait moins le regard. Il prévoit une augmentation de la TVA: 1% pour l'AVS, si par la loi on veut consolider son financement, et 0,8% pour l'assurance invalidité, dès que le Conseil fédéral le décidera.

L'enjeu est pourtant d'importance en chiffres et politiquement. 1,8 point, c'est quatre milliards que payera le consommateur. Des partis se sont engagés à refuser toute augmentation d'impôts. Les milieux économiques font une fixation sur la quote-part des prélèvements obligatoires. L'UDC a vivement combattu au Parlement cette hausse de la TVA, tout en vantant à l'époque les mérites de son initiative sur l'or de la Banque nationale censée

garantir les vieux jours de l'AVS. Bref, cette votation aurait dû apparaître d'emblée comme de première importance politique. C'est aujourd'hui chose faite: le parti radical a décidé de suivre l'extrême droite.

Visiblement, les radicaux sont las du rôle ingrat de porteurs d'eau de la caravane gouvernementale, alors qu'à leur droite on se campe en chevaliers de la lutte contre la fiscalité dévorante et à leur gauche en protecteurs des femmes et des retraités aux revenus modestes.

Mais la polarisation, à laquelle se rallie le parti radical suiviste de l'UDC risque de déboucher sur l'ingouvernable: la gauche serait en mesure de bloquer toute réduction des prestations et la droite, toute augmentation des recettes. Le roi, incapable de se déplacer: pat. Mais pendant ce temps, la démographie, elle, continue de bouger et le nombre des ayants droit d'augmenter. L'immobilisme est intenable.

En consacrant quatre cents millions à la retraite flexible des travailleurs modestes, le Conseil fédéral avait accepté et imposé un compromis au rabais. En l'écartant brutalement, la droite du Parlement a choisi la provocation. La riposte référendaire était légitime. Mais il est plus grave encore de contester les besoins financiers de l'AVS. Ils ne croissent pas par folies dépendantes mais par données démographiques incontestables. Le reconnaître devrait être la base du consensus qu'exige cette grande œuvre nationale. AG

Dans ce numéro

La classe moyenne et les familles n'ont rien à gagner du paquet fiscal soumis au vote le mois de mai prochain.

Lire en page 2

La Suisse reste un paradis fiscal pour les multinationales étrangères.

Lire en page 3

Le Parti socialiste vers le congrès de Bâle.

Lire en page 5

La course vers l'énergie thermonucléaire passe par le Japon.

Lire en page 7

Des cacahouètes pour la classe moyenne

Les nombreux changements affectant l'imposition de la famille réduiront les recettes fiscales de la Confédération et favoriseront les ménages avec des hauts revenus. Ce premier volet d'une série consacrée au paquet fiscal soumis au vote le 16 mai 2004 dresse un bilan critique des mesures votées par le Parlement.

Au terme d'un débat kafkaïen, les Chambres ont approuvé le 3 juin 2003 le «paquet fiscal 2001». Suite à l'aboutissement du référendum lancé par onze cantons - première historique - le peuple se prononcera le 16 mai de cette année. Le paquet fiscal modifie l'imposition de la famille, celle de la propriété et accessoirement les dispositions sur le droit de timbre. Le Conseil fédéral avait proposé un projet de loi distinct pour chacun de ces trois aspects, mais le Parlement a regroupé le tout en une seule loi.

Le paquet fiscal modifie en profondeur non seulement l'impôt fédéral direct, mais aussi les impôts cantonaux et communaux, par le biais de lois régissant leur harmonisation. Sur le plan formel, le peuple sera appelé à accepter ou à refuser une loi unique modifiant plusieurs chapitres de la Loi sur l'impôt fédéral direct, plusieurs chapitres de la Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID), ainsi que quelques autres. En matière de fiscalité de la famille, l'intention affichée du législateur était, d'une part, de supprimer les inégalités entre couples mariés et concubins; d'autre part, d'alléger la charge fiscale pour les familles de la classe moyenne.

Pour l'impôt fédéral direct (IFD), les barèmes appliqués aux couples mariés et aux célibataires sont remplacés par un

nouveau barème unique. Désormais, les couples peuvent faire valoir le «splitting partiel», c'est-à-dire que l'ensemble de leurs revenus sont imposés à un taux réduit. Le taux appliqué correspond à celui que l'on appliquerait à un célibataire qui ne gagnerait que 52,6% du revenu de ce couple. Autrement dit, pour calculer le taux applicable, on divise par 1,9 le revenu du couple. Ce système permet de réduire l'impact du revenu des couples sur l'échelle de progressivité. Cela correspond au système vaudois, où le diviseur est de 1,8.

Parallèlement, le système de déductions subit plusieurs changements, dont voici les principaux. La déduction pour double activité lucrative est supprimée. En revanche, on introduit une déduction de 7000 francs pour frais effectifs de garde. De plus, la déduction pour enfant est portée de 5600

à 9300 francs. Enfin, une déduction de 11000 francs pour frais de ménage est offerte aux contribuables dont le ménage de comporte qu'un seul adulte.

Les cantons ont l'obligation de reprendre le système du splitting et la nouvelle structure des déductions. Bien qu'ils soient formellement libres de choisir le diviseur et les montants des déductions, ils devront en pratique s'aligner sur les montants proposés par la Confédération, sous peine de compliquer grandement la taxation.

Baisse des recettes et inégalités fiscales

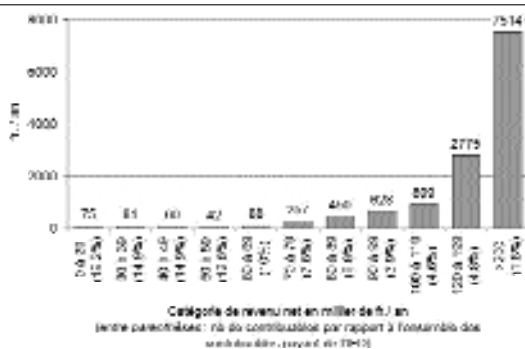
L'ampleur des changements proposés fait qu'il est quasiment impossible de se représenter l'effet de chacune des modifications prises séparément. En revanche, l'effet global du volet famille peut être mieux saisi. Ainsi, dès 2005, la

Confédération voit ses recettes nettes réduites de 1009 millions; les cantons perdent 433 millions de la part de l'IFD. En sus, les modifications imposées aux cantons et aux communes sur leurs propres impôts leur coûteront environ un milliard par an. Il va sans dire que ces mesures auront des effets désastreux sur les finances publiques, d'autant que l'autre volet, relatif à la propriété, provoque aussi un important manque à gagner.

Mais c'est surtout l'effet de répartition entre les différentes classes de revenu qui rend le volet «famille» totalement inacceptable: les quelque 7% de contribuables dont le revenu net annuel dépasse 120000 francs par an se partagent à eux seuls 62% des allègements de l'IFD.

La graphique ci-contre met en évidence la distribution très inégale des allègements. Pour les contribuables ayant des revenus annuels inférieurs ou égaux à 90000 francs, l'effet du volet famille sera négatif. Car les recettes qui manqueront aux caisses publiques nécessiteront des économies ou des hausses linéaires d'impôts. Et là, tous les usagers, ou contribuables, seront touchés de manière identique. Dans ces conditions, il est abusif de parler de politique «en faveur de la classe moyenne». *rn*

L'allègement de l'impôt fédéral direct en francs par contribuable, selon la classe de revenu net



Calcul sur l'ensemble des contribuables payant actuellement l'IFD. Source: calcul de l'auteur sur la base des données du Département fédéral des finances (DFF) et de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

www.non-au-paquet-fiscal.ch
www.estv.admin.ch

Un répit pour le paradis helvétique

Accusée d'attirer les holdings comme des mouches par une fiscalité légère et opaque, la Suisse figurait parmi les pays fiscalement préjudiciables. Berne a fait une concession et obtient un répit. La Suisse disparaît de la liste noire. Mais la pression internationale subsiste.

Depuis la fin des années nonante, pas moins de treize sociétés transnationales ont choisi d'implanter leur siège mondial ou européen en Suisse (voir encadré). Ces entreprises non polluantes offrent des emplois bien rémunérés. C'est une véritable aubaine. La Suisse est un pays où il fait bon vivre, politiquement sûr et socialement calme. De longue date, les grandes entreprises étrangères n'hésitent pas à s'y installer. Mais l'attrait pour la Suisse est devenu un véritable engouement depuis la réforme de la fiscalité des sociétés holding introduite en 1997 sur proposition de Kaspar Villiger. Une étude du conseiller d'entreprises Arthur D. Little (citée par le *Tages Anzeiger*) a répertorié les entreprises qui ont implanté un siège en Europe au cours des dix dernières années. Pour 88% d'entre elles, la fiscalité est le facteur principal dans le choix d'un pays. Et la Suisse est considérée comme un paradis.

Les effets secondaires

Kaspar Villiger a donc brillamment réussi à renforcer l'attractivité de la place économique helvétique. La région lémanique en a très largement profité. Mais ce succès a provoqué de dangereux effets secondaires. Sur la pression de plusieurs Etats membres frappés par la concurrence fiscale, l'OCDE a jugé ce régime

Hôtes récents de la Suisse

Procter & Gamble (USA)	Siège européen	Genève 1999
Cargill (USA)	Siège mondial	Genève 2000
John Deere (USA)	Siège européen	Schaffhouse 2000
Philipp Morris (USA)	Siège mondial	Lausanne 2001
Skechers (USA)	Siège européen	Genève 2002
Ahold (Pays-Bas)	Centre financier	Genève 2002
Starbucks (USA)	Centre commercial	Lausanne 2002
Gillette (USA)	Siège européen	Genève 2002
Pronuptia (France)	Siège mondial	Lausanne 2003
Ralph Lauren (USA)	Siège européen	Genève 2003
General Mills (USA)	Siège européen	Nyon 2003
Ebay (USA)	Siège européen	Berne 2003
Zimmer (USA)	Siège européen	Winterthur 2003
Colgate-Palmolive	Siège européen	bientôt en Suisse

(Tages Anzeiger)

opaque et dommageable pour la communauté internationale. Pour retoucher son image

ternie, la Suisse vient de faire une concession. Dans le cadre d'une modification des ac-

cords de double imposition conclus avec la plupart des pays, elle s'engage à renforcer son entraide administrative. Les autorités fiscales fédérales et cantonales participeront à des échanges élargis d'informations.

La démarche est habile. La pression internationale se détend. Le débat se fractionnera dans de multiples négociations bilatérales. Merci à nos habiles négociateurs. Mais ce n'est qu'un répit. Dans ce cadre, la Suisse acceptera discrètement de faire des sacrifices. La question fiscale reste le principal enjeu de la politique extérieure de la Suisse. Une priorité qui n'est guère exaltante! at

Miniatures

Définitions

Un collaborateur de *Libération* a découvert des nuits zurichoises plus animées que celles qu'imaginent les Romands qui ne franchissent jamais la Sarine. Il est moins satisfait de la gastronomie. Sa définition des rösti est différente de celle de notre *Larousse*: «Paillason de lamelles de pommes de terre». L'a-t-il trouvée dans le Dictionnaire suisse romand ou en mange-t-on aussi dans les campagnes françaises?

Combien d'usagers des transports publics de la ville de Berne ont remarqué l'horloge du quai direction Ostring ou Saali, à la Gare de Berne, dont le cadran est orné de la phrase «silence on tourne»?

Titre de l'exposé du professeur Peter Knoepfel à l'assemblée générale du Groupe socialiste du personnel fédéral, à Berne: «Après les élections au Parlement et au Conseil fédéral: une politique progressiste menée par un gouvernement à majorité conservatrice: possibilités et limites». Peter Knoepfel, membre du PS, est professeur à l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDEHAP) à Lausanne.

cfp

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Claude Bossy (cb)
François Brutsch (fb)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Roger Nordmann (rn)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch

Les socialistes ont oublié les «petites gens»

L'électorat de condition modeste boude le parti socialiste. Il est temps de renforcer la solidarité avec les classes ouvrières qui souffrent des mutations sociales et économiques en cours.

L'élection au Conseil fédéral du leader de la droite populiste a réouvert le débat sur la participation des socialistes au gouvernement. Mais ce débat ne doit pas occulter un problème beaucoup plus aigu, révélé par l'enquête de l'institut GfS sur le profil sociologique de l'électorat suisse (cf. *DP* n°1588). Si l'on prend en compte le niveau de formation et de revenus, l'UDC est le parti des gens modestes, au contraire des partis socialiste et radical.

On se rappelle que des observations identiques ont été faites en France pour la droite, celle de Le Pen, et en Autriche au sujet de

Haider. A gauche, on peut minimiser ces conclusions dérangeantes en affirmant qu'il est plus facile, face au malaise social des gens modestes, de surfer sur le ressentiment et la xénophobie plutôt que de remettre en question les rapports de force actuels. C'est vrai partiellement, en particulier pour la classe moyenne inférieure, les employés âgés menacés par le chômage et la baisse des retraites.

Mais globalement, le problème n'est pas aussi simple. Du fait de l'appartenance sociale de ses militants et de son électorat le plus actif, la gauche, et plus particulièrement le parti socialiste, privilégie naturellement la défense de la

fonction publique (à ne pas confondre avec le service public) et les aspects de son programme qui relèvent de ce qu'on pourrait appeler la «gauche culturelle»: écologie, féminisme. Cela au détriment du volet social, la solidarité avec les classes populaires qui font les frais des mutations en cours.

Une posture *bcbg*

Médiatiquement, les socialistes appartiennent à l'establishment politique, tout en en constituant l'aile la plus ouverte, la plus généreuse. Cette posture «*bcbg*», affublée parfois d'un discours tiers-mondiste, ne peut tenir lieu d'engagement politique. Un en-

gagement qui exige patience, continuité et réalisme, que ce soit dans la lutte contre le chômage, contre la dégradation des conditions de travail, la péjoration du régime des retraites, pour l'abaissement des coûts de l'assurance maladie, la construction de logements sociaux. Face aux sirènes blocheriennes, la construction d'une telle alternative est plus facile à affirmer qu'à réaliser; elle exige du temps, de l'humilité, de la réflexion. Mais le divorce actuel entre la gauche et l'essentiel des milieux populaires est inacceptable et aboutit à un renforcement de la droite populiste. *cb*

Médias

La politique du dimanche

C'était le jour du seigneur et du repos. Le dimanche est devenu celui de la politique. La parole s'exprime librement. La confiance délaisse le parler convenu, cette "langue de bois" trop imprégné de prudence et de collégialité. D'un dimanche à l'autre, on apprend que l'assurance maladie lorgne vers les nouvelles taxes sur le tabac au détriment de l'AVS, que le bâtiment court à sa perte au risque de milliers d'emplois ou que la vente de l'or de la Banque nationale pourrait échapper en partie aux cantons pour soulager l'AVS. Il y a toujours un journaliste pour écouter, sinon solliciter, et colporter l'opinion d'un conseiller fédéral, le credo d'un chef d'entreprise ou les résultats d'un sondage. Les médias soignent ainsi leur tirage et comptabilisent leurs parts de marché. Politiciens et décideurs de tout bord occupent le terrain et acculent les adversaires.

Les journaux dominicaux, *Sonntagsblick* et *Sonntagszeitung* en tête - la *NZZ am Sonntag* ne mange pas trop de ce pain-là et *Le Matin Di-*

manche n'est pas toujours dans le secret des dieux souvent alémaniques - tournent à plein régime dans la béance du week-end. La sarabande médiatique s'auto-alimente jour après jour, jusqu'au prochain dimanche. Elle contamine les débats. L'effet d'annonce a ses vertus et porte toujours quelques fruits.

Le dimanche la politique devient l'art de l'improbable. Bien plus excitant que le possible ordinaire; le consensus qu'il faut composer et recomposer loin des feux de la rampe. Mais le possible n'exclut pas l'improbable. L'action d'un parlement de milice intermittent, le travail discret des commissions, la lenteur parfois désespérante des institutions vont de pair avec la visibilité flatteuse des médias. On joue volontiers sur les deux tableaux. Quitte à le regretter quand les médias échappent au contrôle de ceux qui s'en servent, à l'image de la rancœur radicale à l'égard de la TSR.

Galvanisée par le dimanche, la politique sort désormais quotidiennement des palais. Elle

trompe les lieux du pouvoir, sans les quitter. Elle est parlementaire et extra-parlementaire, sept jours sur sept. Dans les pages des journaux ou sur les ondes, entre *Forum* sur la RSR et *Arena* sur SF1 et malgré le retrait de *Droit de cité* sur la TSR, on ne compte plus les déclarations fracassantes, les aveux embarrassants, les prévisions tonitruantes. Tout le monde s'y met. Groupes de pression et *think thank* s'en donnent à cœur joie. L'opinion publique, cette cible anonyme, devient le milieu où une idée encore impensable, peut germer avant d'infiltrer le politiquement correct. Le relèvement de l'âge de la retraite à soixante-sept, suggéré à haute voix par Pascal Couchepin, malgré le scandale, la mobilisation populaire et la défaite électorale des radicaux, gagne jour après jour sa légitimité et le droit d'infléchir l'agenda politique. Le tabou, transgressé via les médias, se banalise. On peut en parler. L'interdit est levé. Le dimanche, on s'adresse au souverain, sans détours. Car on peut tout lui dire. Comme dans une prière. *md*

La gauche entre pouvoir et opposition

Les militants et les dirigeants du PS engagent le débat avant le Congrès extraordinaire du mois de mars. La participation au Conseil fédéral met en jeu l'avenir et l'identité du parti.

Les socialistes suisses s'épanchent sur leur avenir. Avant le débat prévu au Congrès extraordinaire de Bâle, les textes s'alignent sur le site du parti. A ce jour, le Comité directeur, Helmut Hubacher, Franco Cavalli, Rudolf Strahm, le Cercle de Olten, Jean-Claude Rennwald, Jean Studer et Domaine Public (DP n° 1589) se sont exprimés publiquement. L'envie de se confronter démange toujours le parti. La vraie ou fausse question de la participation au Conseil fédéral appelle une réponse capitale par l'identité des socialistes.

L'opposition pour exister

Dire oui ou non au pouvoir, malgré le temps passé au gouvernement, semble encore primordial pour une frange importante de la gauche. Comme si socialisme et pouvoir étaient toujours inconciliables, semblables au diable et à l'eau bénite. Franco Cavalli (conseiller national tessinois), Jean-Claude Rennwald (conseiller national jurassien) et le Cercle d'Olten (des socialistes de gauche) livrent un discours qui sent bon le marxisme d'antan. L'ogre néo-libéral dévore le service public, traque la solidarité, condamne les plus démunis. Gouverner avec la droite, populiste et xénophobe, c'est trahir les principes socialistes de justice et d'égalité. Il faut organiser la croisade contre le capitalisme et la dictature du PIB. Il en va de la survie du PS gronde Franco Cavalli. Le PS ne pourra pas résister à la politique antisociale des conservateurs s'il reste au gouvernement.

Jean-Claude Rennwald, à l'image de Jean Studer (conseiller national neuchâtelois), n'hésite pas, il faut quitter le Conseil fédéral. La culture du mouvement doit remplacer la recherche du consensus. Le Cercle d'Olten veut réanimer la combativité du parti en faveur des minorités : femmes, jeunes et migrants. Des mesures institutionnelles comme le droit de vote aux étrangers, des liens raffermissent entre parti et syndicats, histoire de regagner l'appui des classes populaires tournées vers l'UDC, ainsi que l'introduction du système proportionnel lors

des élections au Conseil des Etats garantiront le succès d'un grand rassemblement de la gauche. On compte jusqu'à quarante pour cent de suffrages, accompagné d'un troisième conseiller fédéral. En revanche, Franco Cavalli et les autres parient, dans un premier temps, sur une opposition parlementaire aux couleurs de la démocratie directe. Quitte à tout plaquer plus tard si la gauche devenait l'idiot utile, otage de la droite, évoqué par Roger Nordmann dans *l'Hebdo* du 30 octobre 2003.

On sent l'espoir, franchement assumé ou à peine formulé, d'une gauche plurielle, à la française, à la fois au pouvoir, si les conditions sont acceptables, et proche de la «société civile». Le combat contre le repli nationaliste et l'irresponsabilité de l'économie globalisée ouvrent le chemin vers la social-démocratie rêvée.

La voie pragmatique

Le Comité directeur socialiste, dans une veine plus bureaucratique, part en campagne contre le paquet fiscal et la 11ème révision de l'AVS. L'opposition doit être constructive. Dans la rue ou dans les travées du Parlement, il faut prendre l'initiative. Des professionnels gèrent les actions sur le terrain en collaboration avec les forces progressistes. Les militants retrouvent les créatifs de la communication.

La politique aspire au pouvoir. Helmut Hubacher, ancien conseiller national et président du parti de 1974 à 1990, rappelle le mandat des électeurs. Il n'est pas question de les désavouer. Il vaut toujours mieux participer aux décisions que de les subir. Parti gouvernemental d'opposition, voilà le rôle et le destin du PS. Et quand le compromis devient irrecevable, le référendum prend le relais.

Jouer le jeu du pouvoir

L'isolement qui guette une gauche tournée exclusivement vers l'opposition préoccupe Rudolf Strahm (conseiller national bernois). Le PS a besoin d'un centre réformateur en santé, flanqué de deux ailes plus

remuantes. La pluralité vaut bien davantage qu'une unité de façade. Il est inutile de déséquilibrer le parti tantôt à gauche tantôt à droite. Le profil sociologique de l'électorat socialiste exhorte à la modération. C'est pourquoi, l'opposition pure et simple, tient du combat d'arrière-garde. L'accent doit être mis sur l'action des conseillers fédéraux et l'activité parlementaire. Critique et surveillance sans relâche de la politique de la droite voilà les mots-clefs de la prochaine législature. Rudolf Strahm redoute le recours aux initiatives et aux référendums. Il marquerait l'impuissance des socialistes à nouer des alliances inédites, voire surprenantes selon les circonstances, sur des thèmes capitaux : l'AVS, l'Europe ou l'environnement, comme vient de l'indiquer le groupe socialiste réuni à Thoune.

La fracture

Faire coexister le camp favorable au retrait du Conseil fédéral, immédiat ou à terme, avec les champions de la *real-politik*, va devenir l'enjeu primordial du Congrès du 6 mars. Bien que riche en nuances, la fracture est réelle. Elle couve depuis longtemps. Et la confrontation risque de faire mal. D'un côté, l'idéologie prend le dessus. Le monde s'organise selon les catégories chères à la lutte des classes. Si ce n'est pas la révolution, c'est le combat sans compromis. De toute façon il n'y a plus de partenaires pour la négociation. De l'autre, le résultat politique prime. L'analyse se fait empirique. Il n'y a pas de vision totalisante, mais des stratégies pragmatiques. On agit à l'intérieur du système et on maximise les profits.

On parlera beaucoup à Bâle. Mais après la thérapie de groupe, la politique reviendra au galop. Pour quatre ans. Et les socialistes auraient tort de se complaire dans des choix timides, voire myopes, tétanisés par les conflits internes. *md*

Les textes sont disponibles sur le site du PS : www.pssuisse.ch

La libre circulation au compte-gouttes

A la suite des accords bilatéraux, les travailleurs européens n'ont pas pris d'assaut la Suisse. L'extension de la libre circulation aux nouveaux membres de l'Union suscite en revanche davantage de préoccupations.

Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne sont entrés en vigueur le 1er juin 2002. Le chapitre le plus délicat, celui de la libre circulation des personnes prévoit des contingents pendant cinq ans. La Suisse doit accorder au minimum chaque année quinze mille titres de séjour pour une durée égale ou supérieure à un an, l'équivalent des permis B, et cent quinze mille permis de séjour pour une durée comprise entre quatre mois et une année. Le quota de quinze mille permis a été entièrement rempli la première année, essentiellement par des frontaliers allemands et français venus s'établir dans notre pays

alors que seule la moitié du contingent de cent quinze mille personnes, qui concerne surtout les emplois temporaires dans la construction, l'agriculture ou le tourisme, a été utilisé.

Les craintes d'invasion de la Suisse des milieux xénophobes sont donc très loin de se concrétiser. Rappelons que les contingents disparaissent à partir de 2007 avec le maintien d'une clause de sauvegarde et que la Suisse décide deux ans plus tard de la poursuite des accords avec possibilité d'un référendum. La libre circulation n'entre en vigueur de manière définitive qu'en 2014 avec une nouvelle clause de sauvegarde. Cet édifice institutionnel

se révélera sans doute trop prudent en raison des départs à la retraite massifs de la génération du *baby boom* qui entraînera dans quelques années un besoin important de main d'œuvre étrangère.

Des barrières pour les travailleurs de l'Est

En fait la vraie bataille se déroule autour de l'extension de l'accord aux dix nouveaux pays qui entreront dans l'Union en mai 2004, et les craintes ne sont pas seulement helvétiques. Les Pays-Bas, qui n'ont pas la réputation d'un pays fermé, viennent de décider de limiter la venue de travailleurs issus des nouveaux pays membres à vingt-deux mille

par année pendant deux ans, éventuellement reconductible selon des dispositions prévues et négociées. La crainte d'être envahi par des ouvriers polonais semble être à la racine de cette disposition. La situation est paradoxale, car le départ des *baby boomers* va affecter tous les pays de l'Europe riche, Suisse comprise, et la seule solution sera, précisément, l'arrivée d'immigrés de l'Est. On peut s'attendre à un festival du double langage autour de cette question ces prochaines années. Mais après tout le rôle des diplomates sera justement de trouver des formulations acceptables pour un phénomène qui sera, lui, on ne peut plus réel. *fg*

A l'anglaise

Taxes universitaires... à crédit

Le débat qui vient de s'ouvrir en Suisse à l'initiative des milieux économiques (cf. DP n° 1588) est plus avancé en Grande-Bretagne où le parlement a voté la semaine dernière ; les modalités sont aussi différentes car la proposition émane du gouvernement travailliste lui-même... qui s'inspire d'une politique mise en place par la gauche australienne.

Face au coût croissant de la formation supérieure, que faut-il faire? plafonner voire réduire le nombre d'étudiants (c'était la position de la droite britannique), augmenter encore le financement à la charge de la collectivité ou demander un effort financier aux bénéficiaires ? C'est cette dernière solution qui a été retenue par le gouvernement de Tony Blair. La formation supérieure a, d'abord et avant tout, une traduction sonnante et trébuchante dans le re-

venu supérieur qu'elle procure la vie durant, ce qui justifie une participation financière, alors qu'il serait choquant d'accroître pour cela la charge fiscale de ceux qui n'en ont pas bénéficié et dont les revenus sont inférieurs.

Payer les taxes après les études

Le dispositif mis en place en Grande-Bretagne n'a cependant rien à voir avec une commercialisation de l'accès aux universités. C'est en réalité une taxe à crédit, sans intérêt de surcroît. Elle n'est pas payée par les étudiants, qui bénéficient au contraire de l'abolition des montants correspondant aux taxes semestrielles en Suisse. Elle sera prélevée, par un modeste supplément sur le bordereau d'impôt, seulement si et lorsque les diplômés jouissent d'un revenu leur permettant ; et en tout état de cause le rem-

boursement cesse au plus tard après 25 ans. En outre, des mesures complémentaires sont mises en place pour favoriser les conditions d'études de bacheliers provenant de milieux défavorisés.

En Grande-Bretagne comme en Suisse, la proposition a suscité des réactions émotionnelles où les étudiants sont pris pour des bébés phoques. Et c'est peut-être l'arrogance d'une étudiante en médecine estimant que tout lui était dû, lors d'une confrontation télévisée avec Tony Blair, qui a le mieux ramené le débat à sa nature réelle : un enjeu pratique et financier avant tout. Une formation post-CFC dans l'industrie, elle, continue de coûter à ceux qui l'entreprennent des milliers de francs à payer d'avance (cf. DP n° 1464), et des efforts sans commune mesure avec la vie universitaire. *fb*

Energie thermonucléaire est-elle civile ?

La fusion thermonucléaire pourrait remplacer le pétrole. Le premier réacteur expérimental semble promis au Japon, en raison des enjeux politiques et militaires qui touchent la région.

Vers 2050, avec l'épuisement programmé des réserves de pétrole, malgré le moteur à hydrogène, malgré les progrès en matière d'économies d'énergie, l'espèce humaine devra disposer d'une nouvelle source d'énergie : celle provenant de la fusion thermonucléaire contrôlée. Technologie pharaonique qui nécessite, de la part des Etats, des investissements massifs. Avant de maîtriser la production industrielle de cette source d'énergie, il faut un réacteur expérimental. C'est ITER, l'*International Thermonuclear Experimental Reactor* (prix de construction : dix milliards). La communauté des physiciens des hautes énergies fait bloc derrière ce projet ; reste à définir son emplacement.

Après le retrait du Canada (décembre 2003), les négociateurs sont la Chine, l'Union européenne (par Euratom, dont la Suisse fait partie), le Japon, la Russie, la Corée du Sud et les Etats-Unis. Restent en lice deux sites, Cadarache (France) et Rokkasho (Japon).

Autour de ce choix difficile - mais qui officiellement se fait sur de purs critères scientifiques - il faut noter que deux physiciens, André Gsponer (auteur de la *Quadrature du CERN*) et Jean-Pierre Hurni, du Independent Scientific Research Institute (ISRI) de Genève, brisent l'idylle et publient une alerte sur la construction d'ITER à Rokkasho, site qui a la préférence des Etats-Unis. Les avantages de Rokkasho sont un lit rocheux solide, un port marin à disposition, une base américaine à proximité, dit l'*International Herald Tribune*. Leur critique est concentrée sur l'emplacement japonais, mais certains éléments de la collusion entre prolifération d'armes nucléaires et la recherche en fusion thermonucléaire sont généralisables.

Selon ces auteurs, il est très probable que le choix se porte sur le site japonais, car les enjeux sont beaucoup moins énergétiques ou scientifiques que politiques et militaires.

Le monde du contrôle de la prolifération nucléaire a bien changé. D'un côté, les Etats-Unis ont durci leur position avec la non-rati-

fication du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, avec le déploiement d'un système de défense nationale à base de missiles à ogive nucléaire et des investissements dans des armes nucléaires modifiées pour emploi dans une guerre antiterroriste. De l'autre, de nouveaux acteurs et menaces apparaissent: essais nucléaires du Pakistan et de la Chine, menace de la Corée du Nord.

Le Japon en première ligne

Pour construire et exploiter ITER, il faudra produire industriellement du tritium. Le réacteur en contiendra environ deux kilogrammes, alors que quelques grammes suffisent pour réaliser une arme thermonucléaire. La construction d'ITER au Japon permettrait à ce pays d'acquérir la technologie industrielle du tritium, qui n'existe aujourd'hui que dans les puissances nucléaires militaires et au Canada. Le Japon possède déjà toutes les

technologies et matériaux nécessaires à la construction d'armes de première génération («bombes atomiques») et de deuxième génération («bombes à hydrogène»). En bref, l'acquisition de la technologie industrielle du tritium fera du Japon, selon les auteurs, une puissance thermonucléaire virtuelle.

Ceci permettrait au Japon, à la Corée du Sud et aux Etats-Unis de renforcer leur capacité de dissuasion face à la Chine et à la Corée du Nord; et également d'empêcher que des pays comme l'Inde et le Pakistan ne revendiquent le statut de grande puissance en raison de leur armement nucléaire. Si l'on étudie l'histoire de l'énergie nucléaire, le passage à l'acte risque de dépendre beaucoup moins d'une décision démocratique que de la disponibilité de la technologie. *ge*

<http://arXiv.org/pdf/physics/0401110> ou
<http://cui.unige.ch/~falquet/isri/ITER-v3.pdf>

WESTside Berne

Le règne des boîtes en béton aveugles abritant des paradis marchands s'achève. Après les stades de football et les musées, c'est au tour des centres commerciaux de faire peau neuve. Combinant commerces de détails, gastronomie et loisirs, ces centres urbains d'amusement (Urban Entertainment Center) attirent les foules par la variété des activités proposées. Cinémas, piscines, fitness, bowlings, restaurants, cafés et salles de séminaire côtoient les supermarchés et les boutiques. Objets de tous les soins, l'architecture d'intérieur y est reine. Mais l'aspect extérieur de ces halles marchandes n'en est plus négligé pour autant. Le projet WESTside de la coopérative Migros Aare est un cas d'école puisqu'il fut l'objet d'un concours international d'architecture où, entre autres stars, Jean Nouvel disputa le premier prix à Daniel Lieberskind. Avec 100 000 m² et un coût global estimé à 350 millions de francs, Berne hérite d'un poids léger dans la course au toujours plus grand, toujours plus beau. Il a su se démarquer, si ce n'est par sa taille, du moins architecturalement. Les façades en bois, traversées de diagonales en métal, sont animées par des constructions transparentes en forme de cristal. Ces «verrières» permettent d'amener la lumière naturelle jusqu'au sous-sol. La réussite visuelle de ce centre est importante pour la Ville de Berne, propriétaire initial du terrain, car il est l'élément phare d'un projet d'aménagement qui doit transformer d'ici 2016 un espace champêtre périphérique en nouveau morceau de ville. La construction des 2 600 appartements prévus n'est réalisable qu'avec le recouvrement de l'autoroute A12, financé en grande partie par Migros Aare! Et surtout, le bâtiment WESTside, qui enjambe l'autoroute deviendra un repère incontournable pour des millions de voyageurs et marquera fortement l'identité des quartiers avoisinants. La construction d'une ligne de tram, la prolongation d'une ligne de bus et la création d'un arrêt de S-Bahn devraient permettre d'éviter le piège des cités dortoirs. Le musée Guggenheim redora l'image de Bilbao, en Espagne, ville industrielle en déclin, verra-t-on l'Ouest bernois s'épanouir grâce à son nouveau centre commercial? *cf*

Le promeneur céleste

Robert Walser (1878-1956) est l'égal de Musil ou de Joyce. L'écrivain suisse a laissé une œuvre où l'homme contemporain déambule comme un cadavre silencieux dans un monde merveilleux qui lui échappe

Robert Walser s'est tu pendant trente ans avant de mourir en 1956, le jour de Noël. Il est né à Bienne en 1878. Il a sept frères et sœurs. A dix-sept ans il quitte sa famille. On le retrouve à Bâle, puis à Stuttgart. Il travaille par intermittence, employé dans une banque ou dans une maison d'édition. Il revient à Zurich via Tübingen et Schaffhouse, à pied. Il trace des poèmes. A longueur de saison, sans répit. Pour écrire il sacrifie ses emplois. Et ses économies. C'est un appel, une vocation. Domestique ou commis, l'écriture l'emporte.

Berlin est une ville qui a encore une histoire. Robert Walser la parcourt, obsédé par une mélancolie loquace. Il achève trois romans, entre 1905 et 1912. *Les enfants Tanner*, *L'Homme à tout faire*, *L'Institut Benjamenta*. Rapide, il rédige sans compter, rempli le vide d'un trait. Sept ans plus tard, il arrive au bout, à bout. Il s'installe à Bienne et disparaît. La maladie organise le complot. Elle l'envoie au fond d'une maison de fous. Avant de disparaître, de s'effacer, il écrit encore. Des fragments microscopiques – *les microgrammes* – calligraphiés sur des feuillets éparpillés. D'abord il esquisse, griboille au crayon, lentement, comme un tourment. Ensuite, il copie, recopie, à la plume, avec rigueur et précision. Après, c'est le silence, à peine surpris par l'éternité.



Robert Walser en 1907

Le présent sans passé se moque de l'avenir

Robert Walser se promène, têtue et vagabond. La promenade «c'est un congé donné à la vie» (Massimo Cacciari). Des pas qui se succèdent. Le ravissement comme un cadeau du ciel. Robert Walser disparaît en marche. Affranchi du temps. Il transite vers l'infini sans se presser.

Le néant l'accueille les bras ouverts. «Etre rien» coule de source. «Ausserdem hat eine höhere Glut, als das Etwas zu sein», oui, il y plus d'ardeur à ne rien être qu'à être quelque chose. Etre quoi au juste ? Dans *Les Frères Tanner*, Simon refuse tout avenir face au directeur d'une librairie désemparé par tant de violence.

«Je ne veux pas d'avenir, je veux du présent. Cela me paraît valoir plus. On n'a d'avenir que quand on n'a pas de présent, et quand on a un présent, on oublie complètement même de penser à l'avenir.» L'insouciance de l'avant et de l'après, annonce la grâce de la solitude, prête à la rêverie, menacée par l'angoisse et le cauchemar. Comme ces histoires de chapeau où l'on manque de cervelle, parfaitement insignifiantes. Joseph, le protagoniste de *L'Homme à tout faire*, «se souvenait d'une certaine époque de sa vie où l'achat d'un chapeau melon à l'anglaise le mettait au comble de l'excitation. Six mois auparavant, il avait justement vécu une de ces histoires à chapeau. C'était un très bon chapeau, normal, ni trop haut, ni trop bas, comme en portent les gens bien. Mais lui, quelque chose dans ce chapeau le chicanait. Il avait essayé plusieurs centaines de fois devant un miroir, puis finalement reposé sur la table. Puis il avait reculé de trois pas pour observer ce gracieux monstre, comme d'un avant-poste, on observe l'ennemi. Il n'y avait rien à reprocher à ce chapeau. Là-dessus, il avait pendu à un clou et là encore, il

avait eu l'air tout ce qu'il y a des plus inoffensif. Et de l'essayer à nouveau : horrible ! Il semblait vouloir se fendre de haut en bas. Joseph eut soudain le sentiment que sa personnalité s'était couverte de brouillard et de sel, et qu'elle avait diminué de moitié. Il descendit dans la rue : il chancelait comme le dernier des ivrognes, il se sentit perdu. Il entra dans une buvette, posa son chapeau : sauvé !... Oui, quelle histoire de chapeau ç'avait été là. Et il avait connu également des histoires de col, de manteau et de souliers».

La liberté jaillit alors de la soumission à l'ordre du monde. Ou à son désordre, c'est selon. La pensée qui prétend connaître le monde pour le dominer, sinon le changer, court à sa perte. Dérisoire, absurde et mauvaise. Tout le contraire du joli gracieux et beau qui amusait Robert Walser.

D'ailleurs on ne change pas. Clara, une amie

de jeunesse de Joseph, s'étonne qu'il ait pu rester «merveilleusement» le même malgré les absences. La vie le néglige, le boude, c'est pour quoi il peut s'entêter, fidèle à ses affections.

L'homme sans sentiments

A Herisau, enfermé contre sa volonté, Robert Walser n'écrit plus. Il refuse toute parole. Il rejette les diagnostics, ignore les soins médicaux. Il est interné, il n'y a rien d'autre à ajouter. Devenir un zéro tout rond, voilà son ambition. Car il est impossible de compter avec un zéro (Peter Utz). Encore moins avec un homme sans sentiments. Ou alors avec des sentiments fluides échappant aux catégories du désespoir et du malheur (Claudio Magris).

Frère de *L'Homme sans qualité* de Robert Musil. A quoi bon devenir un homme bien, et surtout pourquoi vouloir le rester ? L'humilité dicte le comportement de Robert Walser. En retard sur la vie. Il est impossible de la rattraper avec ses lois belles et sévères. Lui résister, traquer le temps, corriger ses erreurs, foutaises ! Ce qui est fait est fait. Ce qui est écrit est écrit. Robert Walser n'a jamais relu ses manuscrits. Au désespoir des éditeurs.

Le 25 décembre 1956, Robert Walser s'éteint dans la neige d'une belle journée d'hiver. Enfin, cadavre anonyme, bon pour la terre, négation et centre du monde. Homme à tout faire, homme à rien faire comme les élèves subalternes de l'Institut Benjamenta. On l'entend soupirer : «savoir tant de choses, d'avoir vu tant de choses et de n'avoir rien, absolument rien à dire».

md

Les enfants Tanner, Gallimard, 1985.

L'homme à tout faire, l'Age d'Homme, 2000

L'Institut Benjamenta, Gallimard, 1993.

Le brigand, Gallimard 1994.

La Rose, Gallimard, 1988.

La promenade, Gallimard, 1987.

Félix, Zoé, 1989.

www.walser-archiv.ch

«Robert Walser», in *Europe*, revue littéraire, n°889, mai 2003.